

Lettre ouverte

Toulouse, le 6 avril 2023

A l'attention de M. J-L Moudenc, maire de Toulouse et président de sa Métropole

Code de bonne conduite pour la ZFE

La loi d'orientation des mobilités (2019) a imposé l'instauration d'une ZFE toulousaine. Mais c'est Toulouse-Métropole qui a fait librement le choix d'un calendrier drastique : interdiction de circulation des véhicules Crit'Air 4/5 au 1er janvier 2023, étendue au Crit'Air 3 en 2024.

Au bilan, c'est 50% du parc automobile de la Haute-Garonne qui va devoir être remplacé en quelques mois. Une mission impossible. Même si l'objectif écologique et sanitaire se veut vertueux, les conséquences sociales et économiques de ce projet seront insoutenables pour beaucoup de commerçants, étudiants, salariés, retraités, foyers modestes...

C'est pourquoi nous demandons au président Toulouse-Métropole, maire de Toulouse, chargé par le gouvernement d'une commission d'étude sur la ZFE :

- De reporter immédiatement l'échéance des Crit'Air 3 au maximum permis par la réglementation : **janvier 2025**
- De recommander, dans le cadre de sa mission gouvernementale, un **report supplémentaire significatif**.
- D'exclure immédiatement du dispositif, comme à Barcelone, les conducteurs aux **revenus inférieurs à 20k€** et les **2-roues**.
- De passer la ZFE toulousaine, comme à Paris, sur le modèle d'application du **lundi au vendredi, de 8h à 20h**.

Compte tenu de la faible performance environnementale de cette ZFE et de son côté très restrictif, le report Crit'Air 3, le pass petits revenus, la dérogation pour les 2-roues, la levée du dispositif la nuit et le week-end, nous apparaissent comme le minimum d'aménagements à mettre en place en urgence pour ne pas asphyxier nos concitoyens.

CHANTAL DOUNOT
DELEGUE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE